

ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE

Les Demeures de Mennecey

Procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 mars 2004

Le 12 mars 2004 à 20H30 se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle, les membres de l'ASL " Les Demeures de Mennecey ", sur convocation adressée par le bureau par voie de courrier recommandé avec AR.

Les feuilles d'émargement signées par les membres présents ou par leurs mandataires attestent que sont présents ou représentés, 29 propriétaires sur 70.

Sont absents et non représentés, les 41 propriétaires dont les noms suivent : BERNARD NOWAK GAILHOUSTE HADDOUCHE DUCLOUX ZEPHIRIN DUFIES PRIN PIETERS BOURGNE CHARLES ROUSSEAU KUPERMINC/HARDOUIN GUILPAIN LECUME STEVOVITCH/RYKNER BASTARD CHARTIER STE-COUGNAUD GOURDAIN BOULARD THEVENET COLLET SPINAZZE GROS GABORIT BACON TRAN DINH VOISVENEL LECOMTE BAREL BAZIN CLAVIER LE DINH GUIRARD ROBILLARD BENOIT DILCHER MACHU/CLION WILLAY RAKOTOARISOA .

Le quorum n'étant pas atteint à 20H30 , l'Assemblée n'a pas pu valablement délibérer et a été reconduite ce même jour à 21H00 , comme le prévoyait la convocation du 29/01/04.

Le président déclare la séance ouverte à 21 heures.

1- FORMATION DU BUREAU DE L'ASSEMBLEE

Le bureau de l'Assemblée est composé de Mr Clément, président, Madame Vandjour, secrétaire et Mr Creton scrutateur.

2-BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS ET RESUME DE L'ACTIVITE 2003

Nous souhaitons la bienvenue à

- Madame Mercié, 36 rue Stevenson
- Monsieur et Madame Thebyne, 18 rue du Bas Clos Renault
- Monsieur et Madame Naudin, 24 rue Stevenson

A retenir sur 2003 :

Rappel de l'objectif de l'ASL de rétrocéder les impasses Kipling et la rue Stévenson à la mairie (partie bitumée uniquement, nous gardons les espaces verts), la rue Kipling ayant fait l'objet d'une rétrocession directement entre K&B et la mairie.

Rétrospective des démarches et résultats obtenus :

- 24 mars 2003 : demande de rétrocession à la mairie
- 15 avril : signature du devis du géomètre
- début juillet : intervention du géomètre qui a effectué les découpes de parcelle
- 15 décembre : modifications cadastrales faites

Travaux : la mairie nous a aidé à faire appel à un prestataire afin d'établir un devis sur les travaux de réfection des voies à réaliser avant la rétrocession et nous nous sommes rencontrés début 2004.

3- APPROBATION DES COMPTES 2003 (voir bilans joints)

La présentation est faite par Mme Creton et Mr Clément sur la base du document joint à la convocation.

A noter :

Affranchissement :

Deux idées sont émises afin de réduire les coûts d'affranchissement :

1- les propriétaires qui le souhaitent se font connaître afin de recevoir à domicile leur convocation et leur compte-rendu, contre émargement.

mais le bureau rappelle qu'il est difficile de faire du porte à porte, quand certains propriétaires bien que présents, n'ouvrent pas, ou lorsque les conditions météo sont défavorables.

2- la seconde idée serait que les propriétaires viennent au domicile des membres du bureau chercher les documents à une période et dans un créneau horaire déterminé. Passée cette période, la lettre recommandée serait envoyée.

Le bureau accepte d'organiser ainsi la prochaine assemblée, et demande à tous les propriétaires de bien vouloir coopérer afin que nous arrivions ensemble à réduire les coûts d'affranchissement.

Assurance :

La question est posée de faire appel à une autre assurance moins onéreuse ; *le bureau répond qu'un appel d'offre était prévu, puisque notre patrimoine à assurer change.*

Après explications, les comptes 2003 sont soumis au vote, et approuvés à l'unanimité.

4- SITUATION DE LA TRESORERIE AU 31/12/03

- demande d'éclaircissement sur la baisse du solde du Compte Livret : Mme Creton explique qu'elle a du retirer de l'argent pour régler au début 2003, les dépenses d'entretien courant, le temps de recevoir les cotisations 2003 (les premiers règlements étant arrivés courant mai).
- le solde du poste Dotation pour gros travaux est conservé au titre de « fond de roulement » au cas où nous serions obligés de débloquer des fonds pour des travaux spécifiques (peintures anti-tags, antenne TV si problème

Le montant de la provision pour gros travaux au 31/12/2003 est de 16 792.29 Euros

Après explications, la situation de trésorerie au 31/12/03 est soumise au vote et approuvée à l'unanimité.

5- QUITUS AU CONSEIL SYNDICAL POUR SA GESTION

Le président demande quitus pour la gestion de l'ASL sur l'année 2003. Celui-ci est accordé à l'unanimité.

6- RETROCESSION DES VOIES : DECISION DE L'ENGAGEMENT DES TRAVAUX

L'expertise des travaux à réaliser dans la rue Stevenson et les impasses Kipling en vue de la rétrocession a eu lieu le 4 février 2004.

Etaient présents : la société STRF, Patrick Clément et Kareen Vandjour pour l'ASL et Mr Meslin, directeur technique de la mairie.

Mr Meslin a déterminé les travaux nécessaires à la reprise de ces rues par la mairie.

Etape suivante : Mr Meslin réceptionne les travaux et nous donne une date afin que la rétrocession soit portée à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal.

Les travaux pourraient débuter courant 1^{ère} quinzaine d'avril 2004 et dureraient de 3 à 5 jours. Le montant du devis s'élève à 5852.51€.

La décision de l'engagement des travaux est soumise au vote. Elle est accordée à l'unanimité sans abstention ni refus.

7 – PROJET D'EMBELLISSEMENT DE L'ENTREE DU VILLAGE

Afin de marquer l'entrée du lotissement, rue Kipling via rue de Tournenfiles, et de l'égayer, 2 propositions sont faites avec appui de montages photo (réalisés par un des membres de l'ASL) qui circulent parmi les propriétaires présents.

Il s'agit de créer des massifs fleuris et ou arbustifs.

1^{ère} option : d'un coté de la rue, 2 bacs (similaires à ceux du parking mais plus petits) en graviers lavés + inscription « Les demeures de Mennecey » réalisée par le sculpteur MELIN + arbustes et fleurs.

Coût estimé : 1600 € soit 22.85€/propriétaire

2^{ème} option : 2 massifs, soit 1 de chaque coté de la rue, qui s'étendraient sur nos espaces verts.

-Un 1er devis de Mr Génin (notre jardinier) estime à 2089€ (soit 29.84€/propriétaire) le coût de la réalisation (avec pierres de muret, plantes et arbustes de rocailles).

-Un 2ème devis de la société ARCADE de Mennecey estime à 1380€ (soit 19.72€/propriétaire) une prestation similaire (privilégie les arbustes à fleurs aux plantes qui demandent davantage d'entretien).

Le choix des propriétaires se porte sur l'option n° 2 ; de plus une personne demande que soit également arborée l'autre entrée du village à l'autre extrémité de la rue Kipling même si l'espace est plus petit.

Le projet d'embellissement est soumis au vote ainsi qu'un budget global de 1600€ pour la réalisation de 3 massifs aux entrées de la rue Kipling.

Le projet est mis au vote et approuvé par 23 propriétaires :

0 propriétaires se sont abstenus et

6 propriétaires dont les noms suivent se sont opposés (Gourdin, Daubignard, Sauger, Creton, Nomdedeu, Huet.)

Une personne demande que des plantations soient envisagées également sur la grande bande de gazon le long de la rue des Vieilles Vignes. Le bureau répond que les propositions faites l'an dernier avaient été refusées car trop onéreuses (le coût était lié à la surface très importante à couvrir).

Le bureau s'engage à y réfléchir (type 4 grands massifs espacés sur cette bande) et à présenter un projet à la prochaine Assemblée Générale.

8- TRAVAUX DIVERS : REFECTION PARTIELLE DU CHEMIN TRAVERSANT ET BARRIERE DE SECURITE

La Société STRF réaliserait, en même temps que les travaux de la rue Stevenson et des impasses Kipling dans le cadre de la rétrocession, la réfection des affaissements les plus critiques (risque de chutes pour les vélos et les piétons) sur le chemin traversant (qui reste notre propriété) ainsi que la pose de la barrière de sécurité en bout de chemin.

Le montant du devis s'élève à 801.32€.

Concernant ce dernier point, le budget pour cette barrière avait été voté et approuvé l'année dernière mais les sociétés que le bureau avait contactées n'avaient pas donné suite aux demandes de devis, les travaux n'étant pas assez importants pour qu'ils acceptent de se déplacer.

Ces projets sont soumis au vote et approuvés sans opposition ni abstention.

9- BUDGET 2004 - APPEL DE FOND

Après modification du projet de budget 2004 selon les décisions de l'assemblée, le Conseil syndical soumet à l'assentiment de l'assemblée Générale un budget 2004 s'élevant à 8770 € correspondant à un appel de fond de 114 € par propriétaire. Il est précisé qu'aucune provision additionnelle pour gros travaux n'est constituée cette année (2100€ les années précédentes).

Le budget est mis au vote et approuvé par 26 propriétaires,
0 propriétaires se sont abstenus et
3 propriétaires dont les noms suivent se sont opposés (Gourdin, Daubignard, Sauger)

Le bureau demande que la date butoir pour le règlement des appels de cotisations soit fixée au 31 Mai 2004.

10- RENOUELEMENT DU CONSEIL SYNDICAL

M. Clément démissionne.

Mmes Creton, Vandjour, Cléro et Mauller, et M. Steens, proposent de renouveler leur mandat pour une année.

M. Creton fait acte de candidature.

L'assemblée accepte les six candidatures à l'unanimité, formant ainsi le nouveau conseil syndical pour l'année 2004.

11- QUESTIONS DIVERSES

- Antenne collective /problème : une enquête va être lancée auprès de chacun de vous afin de déterminer combien de propriétaires utilisent l'antenne hertzienne actuellement en place, connaître les problèmes de réception que vous rencontrez peut-être, et savoir quels seraient les choix d'équipement à privilégier dans l'avenir (cette enquête pourra porter sur d'autres thèmes en complément)
- Hauteur des trottoirs rue du Bas Clos Renault : l'ASL s'engage à appuyer auprès de la mairie les propriétaires qui sont concernés. A cet effet, nous demandons aux personnes qui ont déjà échangé en ce sens des courriers avec la municipalité, de bien vouloir nous en fournir une copie. La recommandation collective est de ne pas détériorer un bien public de la mairie en réduisant soi-même la hauteur du trottoir.
- Peinture des lampadaires de toutes les rues : va faire l'objet d'une demande à la mairie de la part de l'ASL
- Bande de gazon en bas de la rue de Tournenfil : l'objectif est de négocier que la mairie fasse un trottoir sur toute la longueur de la bande qui lui appartient, et ce également afin de sécuriser cette rue pour les piétons Nous demanderons aussi la pose de bornes en béton afin d'empêcher les camions de stationner sur le gazon.
- Demande d'un plus strict respect du cahier des charges : est évoqué en particulier le cas de la maison dégradée depuis la tempête de 1999 de la rue Stevenson. Les propriétaires demandent avec insistance que la personne concernée fasse parvenir au bureau de l'ASL une lettre stipulant le calendrier de réalisation ainsi qu' une date butoir de fin des travaux et fournisse une copie de son devis .
- Souhait d'habiller le local EDF par des plantations supplémentaires

Aucune autre question n'étant soulevée, et l'ordre du jour épuisé, le président lève la séance à 23H05.

Le président

La secrétaire

Le scrutateur